



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le 12 avril à 18 heures 45.

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 02/04/2021

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Christian GIRARD, Christiane PAUZON, Bernadette PELISSIER, Gilles AUDRAS, Patrice LHOSTE, Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT

Excusées :

Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laëtitia PRADINES
Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON

OBJET : Indemnisation des heures complémentaires pour le personnel non titulaire

Monsieur le Maire expose que les agents contractuels de la collectivité, à temps non complet peuvent être amenés à exécuter des heures complémentaires, selon nécessité de service. Il demande alors au Conseil Municipal de se prononcer sur le paiement de ces heures complémentaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- AUTORISE le paiement des heures complémentaires effectuées par les agents contractuels à temps non complet, selon nécessité de service ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toute démarche et signer tout document nécessaire à la concrétisation de ce projet.

Le Maire,
Franck PAILLON



Fait et délibéré le 12/04/2021
Pour extrait certifié conforme